L'Echo du Ciron

Nouvelles de Pujols sur Ciron

N° 2 - OCTOBRE 2014 www.pujols-sur-ciron.fr

SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Sécurité routière
- Assainissement
- Brèves
- Aides aux entreprises
- R.P.I.
- Scènes d'été
- Vie associative
- C.C.A.S.
- Le carnet
- Maïade

AGENDA

- 26 oct. : match de football
- 1er nov. : loto jumelage
- 8 et 9 nov. : la Raisin d'Or en Sauternais
- 9 nov. : match de football
- 11 nov. : loto informatique
- 14 nov. : ciné club
- 21 nov. : conférence sur les religions
- 26 nov. : découverte musicale
- 30 nov. : match de football
- 13 déc. : repas des aînés
- 19 déc. : ciné club

PUJOLS D'ANTAN

Mairie et Agence postale
tel : 05 56 76 65 14 / fax : 05 56 76 60 99
mail : secretariat@pujols-sur-ciron.fr

Le secrétariat de mairie et l'agence postale sont ouverts tous les matins de 8h30 à 12h.
Le secrétariat de mairie est ouvert aussi les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.

LE MOT DU MAIRE

Dans le cadre des réflexions engagées à la fois pour faire des économies et moderniser et simplifier l'organisation de l'Etat, les collectivités territoriales font l'objet d'une attention particulière avec l'annonce d'une réforme territoriale importante. Pour l'instant rien n'est définitivement acté, cependant de nombreuses hypothèses sont avancées, sans doute pour faire réagir et appréhender au mieux la capacité à mener les chantiers à terme. La très grande majorité des grands élus – députés et sénateurs notamment – affiche son attachement à la commune comme « cellule de base de la république », sans pour autant préciser « quelles communes ». J'avoue pour ma part être assez perplexe sur le devenir des petites communes comme la nôtre.

Les idées qui prévalent sont qu'il faut mutualiser pour faire des économies d'échelle et réfléchir sur des territoires plus larges pour optimiser les équipements et services et gérer l'espace pour éviter une urbanisation anarchique. On ne peut qu'être d'accord avec ces principes mais c'est en regardant la déclinaison opérationnelle que des questions se posent :

- l'organisation de notre territoire sera définie au travers du SCOT (schéma de cohérence territoriale) qui regroupe 184 communes (de Sauveterre à Captieux, de Portets à La Réole, de St Symphorien à Monségur et de Hostens à Lamothe-Landerron) et 117 625 habitants à date. La question étant de savoir si nous voulons accueillir à l'horizon 2035, 177 000 habitants qui est la tendance actuelle si rien de particulier n'est entrepris ou si nous préférons limiter à 147 000 habitants, ce qui semble être le souhait de la majorité des élus. Cela suppose donc des documents d'urbanisme contraignants répondant à un schéma directeur décidé au niveau du SCOT.

- le périmètre de la CDC qui regroupe actuellement 13 communes est sans doute appelé à évoluer sous la pression des législateurs qui souhaiteraient des CDC de taille plus importante.

- sauf si une minorité de blocage s'y oppose les PLU deviendront intercommunaux en 2017 (PLUI). Le maire signera toujours les documents d'urbanisme qui devront néanmoins répondre aux orientations fixées par la CDC et conformes au SCOT. Notre espace de décision sera fortement réduit.

- le périmètre du canton a complètement explosé puisqu'il s'étend jusqu'à Salles qui en est le chef-lieu……

- jusqu'alors les services de l'Etat (DDTM) assuraient gratuitement l'instruction de nos documents d'urbanisme. Ce sera terminé à compter du 1er juillet 2015. Nous devons trouver rapidement une solution efficace, économique et qui assure la sécurité juridique des documents produits. Nous ne pouvons pas faire cela à notre échelon.

Tout cela démontre que nous allons être confrontés à des enjeux nouveaux et qu'il faudra réfléchir à la meilleure manière de les aborder. Nous le ferons en concertation avec les Pujolais. Je suis d'ores et déjà à votre disposition pour échanger avec vous sur ces sujets qui engagent l'avenir de notre village.

Bien à vous.
Dominique CLAVIER

SECURITE ROUTIERE

La sécurité routière est une des préoccupations récurrentes de nos concitoyens. Certains comportements peu civiques nous astreignent parfois à la plus grande prudence lorsqu'il s'agit de se déplacer, en particulier accompagnés d'enfants.
L'équipe municipale entend donc poursuivre les aménagements de sécurité routière entrepris depuis quelques années sur le territoire communal. Nous avons tout d'abord fait une synthèse des zones potentiellement accidentogènes en fonction de la configuration des lieux : virages dangereux, longue ligne droite, faible visibilité, présence d'habitations, proximité de carrefour et d'arrêt de car scolaire et itinéraire piétons associés.
Le Conseil Général de la Gironde a été associé à la réflexion en venant à deux reprises sur les lieux pressentis.
Sur ces critères, trois secteurs sont apparus prioritaires :

- Le premier, route de Budos, à l'entrée du lieu-dit Menaut a déjà fait l'objet d'une étude de conception d'un ralentisseur. Cet aménagement est retenu par les élus.
- Le second, route d'Illats à Mareuil, consisterait à sécuriser l'entrée du hameau au débouché de la forêt côté Illats par des aménagements légers : installation de bordures, borne aux intersections, marquage au sol.
- Le troisième, route de Preignac, au lieu-dit Le Pingua, se situe dans la longue ligne droite qui traverse le hameau. Un ralentisseur semble adapté à proximité de l'actuel arrêt de car scolaire.

Lors de la seconde semaine du mois de septembre, sur ces deux derniers secteurs, des compteurs de trafic et de vitesse ont été posés par une société spécialisée dans les enquêtes de circulation. Il s'agit en particulier d'évaluer objectivement le trafic et d'apprécier l'opportunité des travaux.
Les aménagements les plus adaptés seront ensuite précisés en recherchant le meilleur rapport entre coût des travaux et bénéfice pour la sécurité. Fin 2014, un dossier de demande de subvention sera présenté au Conseil Général de la Gironde.

ASSAINISSEMENT

Trois quartiers sont à ce jour connectés au réseau d'assainissement collectif, Le Bourg, Cap de Hé et Mareuil. Deux stations d'épuration sont en fonctionnement, Le Bourg et Mareuil. Quelques abonnés au service ne sont toujours pas branchés (environ 30%). Les retardataires ont jusqu'à juin 2015 pour se connecter, au risque de voir doubler les redevances assainissement sur leur facture d'eau s'ils ne le faisaient pas.

Le Conseil Municipal du 20 juin a approuvé la révision du schéma directeur de l'assainissement de la Commune pour notamment y inclure les quartiers de Tanesse Nord et Les Arroucats. L'enquête publique diligentée par le Syndicat des Eaux de Budos s'est déroulée du 28 juillet au 29 août. Le Commissaire enquêteur a émis le 8 septembre 2014 un avis favorable à la révision du zonage.

La phase « Etudes et Appel d'offres » va maintenant pouvoir être lancée, suivie par la phase « Travaux », soumise toutefois à l'obtention de subventions du Conseil Général. Dans le meilleur des cas, nous pouvons espérer commencer les travaux de réseau en décembre de cette année. Les travaux seront étalés sur deux ans.

En parallèle à ces travaux sur le réseau d'assainissement, le Syndicat des Eaux de Budos a prévu le renouvellement de la conduite d'eau « fonte » dans le secteur Tanesse Nord, trop souvent sujette à des ruptures de service.

BREVES

- Nouvelle coiffeuse à domicile
Sandrine D tel : 06 84 74 55 29

- Félicitations
Toutes nos félicitations à **M. Christophe SERY**, administré pujolais qui a obtenu le trophée du 27ème concours « Meilleurs Franchisés et Partenaires de France » dans la catégorie « Espoirs des Réseaux de Franchise et de Partenariat » pour son enseigne YOUPI PARC, parc de loisirs pour enfants situé à Langon.

- Arrêté préfectoral autorisant l'accès aux propriétés privées
Les agents du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes (à l'exception des locaux d'habitation) pour améliorer les connaissances sur la flore sauvage, les habitats naturels du territoire et le suivi de leur évolution.
L'arrêté préfectoral est sur le site de la mairie.

- Permanences d'aide aux victimes d'infractions pénales
La CDC de Podensac propose :

- un service gratuit d'aide juridique pour les personnes victimes de violence, d'escroquerie, de vol, d'accident de la circulation…
- avec une juriste qualifiée pour vous recevoir, vous écouter, vous faire connaître vos droits, vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches
- une permanence un mercredi toutes les trois semaines de 10h à 13h dans les locaux de la CDC (12 rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque à Podensac)
- uniquement sur rendez-vous, en contactant VICT'AID au : 05 56 01 28 69

- C**imetière communal**
La procédure de REPRISE DES CONCESSIONS en état d'abandon se poursuit.

- **Nouvel abbé pour notre paroisse**
A compter du 1er septembre, Monsieur l'abbé Joseph Pelloquin succède à Monsieur l'abbé Gérard Faure. Avec Monsieur l'abbé Patrick Fauries, ils seront curés in solidum de notre paroisse.

- **Interdiction de brûler des déchets verts**
Dans le cadre de la lutte contre les particules dans l'air (ces composés pénètrent dans les poumons et peuvent être cancérigènes), l'Airaq rappelle qu'il est désormais interdit de brûler les déchets verts (gazon, branchages, troncs...) pour les particuliers notamment. Cette disposition, mise en place par la circulaire du 18 novembre 2011, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air qui répond à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.
Les déchets verts doivent donc être amenés à la déchetterie de Virelade.

- Stop aux dépôts sauvages
Il est formellement interdit de jeter des déchets ménagers dans la nature. La loi (articles R 632-1 et R 632-8 du code pénal) prévoit une amende pouvant atteindre 3 000 euros, une peine de prison et la confiscation du véhicule pour les contrevenants.

- **Stationnement interdit : petit rappel**
Il a été constaté à maintes reprises et notamment aux sorties des écoles que des voitures se garaient sur le passage piétons permettant aux enfants de traverser la rue en toute sécurité.
Le Code de la Route prévoit que l'arrêt comme le stationnement sur un passage piétons sont interdits et passibles d'une amende de 2ème classe (35€).
Alors, chers automobilistes, faites preuve d'un peu de civilité.

- Révision des listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L 9 du code électoral.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2014 inclus.

Les inscriptions déposées en 2014 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2015.

- Commission Communale des Impôts Directs

Le Centre des Impôts a communiqué la liste officielle des commissaires, à savoir :

Titulaires : M. CHATELIER Francis, M. DESCAMPS Bernard, Mme DESERT Jacqueline, M. DOUABIN René, M. PERIN François (propriétaire de bois), Mme CLAVIER Martine (hors commune)

Suppléants : M. DUCOUSSO Alexis, M. LACOUE Jean, M. LAGRAVE Bernard, Mme MAZEAU Marie-José, M. DUCASSE Mickaël (propriétaire de bois), M. DESQUEYROUX Francis (hors commune).

- Aide aux communes sinistrées par les orages de juillet

Les élus de Pujols sur Ciron ont voté une subvention de 500 euros pour Paillet, Lestiac, Langoiran, Capian, Cardan, Portets, Tabanac et Le Tourne.

- Recensement de la population pujolaise en 2015

Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Cette année, deux possibilités de réponse s'offrent aux Pujolais : support papier ou internet.

La réponse par internet présente plus de confidentialité.

99 % des ménages ayant utilisé ce moyen de communication lors de précédents recensements en sont très satisfaits.

Un agent recenseur muni d'une carte officielle se présentera à votre domicile. Il vous remettra le matériel nécessaire (une notice et(ou) une feuille logement et des bulletins individuels).

Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

Une information complémentaire vous sera adressée ultérieurement. N'hésitez pas à contacter la mairie pour de plus amples renseignements.

AIDES AUX ENTREPRISES

Dans le « Sud-Ouest » du 6 octobre un article présente quelques entreprises ayant bénéficié de subventions dans le cadre d'une opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services (OCM). Ce dispositif mis en place par le Pays des Rives de Garonne, qui réunit les CDC de Podensac, du Sud-Gironde, des Coteaux Macariens et du Réolais a pour partenaires financiers l'Etat, la Région, le Conseil Général et les CDC concernées. L'épicerie « La Lisseuse » à Pujols a ainsi pu obtenir une subvention égale à 30% du montant de l'investissement réalisé pour améliorer son magasin.

Cet article est illustré d'une photo de la visite de la délégation conduite par notre Conseiller Général accompagné notamment d'un élu de l'opposition barsacaise. Il est regrettable que la municipalité pujolaise n'ait pas été associée à cette manifestation compte tenu, de son engagement depuis le départ de la démarche, du soutien apporté en commission lors de la présentation du dossier de madame BLANCHARD et de la prise en compte de ce commerce lors des travaux d'aménagement du carrefour afin qu'il puisse bénéficier de places de stationnement. Nous ferons part de cette observation à Hervé GILLE en lui indiquant que lorsqu'un conseiller général effectue une visite sur une commune de son ressort il nous semble qu'à minimum la municipalité devrait être avertie. Cela n'a pas été le cas…….

RPI de Bommes et Pujols

	PUJOLS	BOMMES
RPI	**Président, M. Jean THUAULT**	**Vice-présidente, Mme Marina DEJEAN**
Contact école	05 56 76 67 72	05 56 76 62 23
Rentrée 2014/2015 : **114 élèves répartis sur 5 classes**	PS – MS / GS – CP / CP – CE1	CE1 – CE2 / CM1 – CM2
Equipe enseignante	**M. Florent COSTE, directeur** Mme Carine ARDILLER Mme Carole DURRUTHY	**Mme Emmanuelle LARGUILLET, directrice** Mme Sabrina PROVENCE

ALSH (Centre de loisirs) :
Il est rappelé aux parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) dans les centres de loisirs qu'ils doivent faire eux-mêmes la démarche.
Pour tous renseignements :
ALSH de Preignac : 06 26 01 05 05 pour les enfants de Pujols
ALSH de Toulenne : 05 56 76 82 24 pour les enfants de Bommes

Site internet :
A votre disposition et que vous trouverez en allant sur le site de la mairie de Pujols dans l'onglet (vie scolaire).

Vacances :
- Toussaint : du samedi18 octobre au dimanche 2 novembre 2014
- Noël : du samedi 20 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015
- Hiver : du samedi 14 février au dimanche 1er mars 2015

SCENES D'ETE

concert Emmanuelle TROY

Le 30 août, la municipalité nous a offert un magnifique spectacle « Trans Eurasienne » dans le cadre des « Scènes d'Eté ». Le Club Loisirs Détente et Amitié a participé à la gestion matérielle de ce spectacle.
Notre petite église a été, l'espace d'une soirée, le point de rencontre de toutes les cultures de l'Occitanie aux contreforts des montagnes de Mongolie.
Des instruments typiques de chaque pays, joués divinement, des chansons d'amour interprétées d'une voix qui sait se plier aux sonorités ignorées par nos gosiers, tout cela a permis à Emmanuelle TROY de nous proposer un voyage sans précédent.
Quatre-vingts personnes ont profité de cette belle soirée, qui se prolongeait par le contact avec les instruments étranges.
Une des suites de ce concert est l'enregistrement d'un CD à une date très prochaine. Les Nouvelles de la Vallée du Ciron vous tiendront informés ; vous pourrez aussi nous en parler au ciné-club. Il serait heureux que Pujols soutienne cette initiative.

Le Club Loisirs Détente et Amitié

RENTREE DES ASSOCIATIONS

K'DANCE

K'DANCE, nouvelle association axée sur la danse moderne est ouverte à tous, filles et garçons.
Les cours sont sur 2 niveaux : petits à partir de 4 ans et moyens les mercredis de 17h à 20h, ado et adultes les vendredis de 18h30 à 22h.

Animations prévues pour l'année 2014-2015 :

- Goûter de Noël : samedi 20 décembre 2014 à partir de 15h30
- Vide-grenier : dimanche 12 avril 2015
- Méchoui dansant : samedi 9 mai 2015 à 12h
- Gala de danse : samedi 4 juillet 2015 à partir de 20h30

Renseignements auprès de la secrétaire, Mme Marie-Chantal SERAL, tel : 06 09 44 37 37

AMAP DE PUJOLS SUR CIRON

L'AMAP ou association pour le maintien de l'agriculture paysanne est aussi un engagement, un contrat en bonne et due forme.
Le consommateur ou amapien s'engage pour une année, ou dans certains cas pour 6 mois, à acheter via un règlement mensuel un produit de l'agriculture paysanne.
Les AMAP en Gironde sont nées en 2004 et celle de Pujols en 2009.
A Pujols, on propose des produits variés : lait, yaourts, riz au lait, légumes de saison via des paniers à 10 € ou 15 €, fromage de chèvre, miel, œufs, poulets, canards gras, pintades, veau et bœuf.
Un pêcheur du Cap Ferret nous a rejoints et il propose depuis 2012 une caisse de poissons de 3 kg pour 30 € tous les mois.
La distribution entièrement gérée par des bénévoles s'effectue le jeudi de 18h à 19h30 tous les 15 jours à l'espace Pierre COILLOT.

Renseignements : - alain.botcazou@gmail.com tel : 05 57 31 02 83
- michel.lauret4@orange.fr tel : 09 63 63 32 01

ASSOCIATION SPORTIVE PUJOLAISE

C'est la rentrée à l'Association Sportive Pujolaise. Et elle commence plutôt très bien puisqu'elle est marquée par 4 victoires (10 à 0 face à Lamothe Mongauzy, 2 à 0 face à Léogeats Budos, 6 à 0 face à Monségur et 4 à 1 face au Nizan) pour une seule défaite 3 à 1 à Saint Médard d'Eyrans.
De plus un nouveau bureau a été mis en place ayant pour président Alan Gonneau, trésorière Angélique Fontenay et secrétaire Thierry Pallu. De nouveaux joueurs sont venus enrichir l'effectif et comme nous pouvons le constater l'entente et l'ambiance au sein du club est très bonne.
Les entraînements ont lieu au stade municipal tous les mardis et vendredis à partir de 19h30 et les matchs le dimanche.

Les prochains matchs à Pujols (sauf intempéries) auront lieu :
Pujols - Fargues le 26 octobre à 15h30
Pujols - Uzeste le 9 novembre à 15h30
Pujols - Mazères le 30 novembre à 15h00
Par ailleurs l'A.S.P passera vous rendre visite afin de vous présenter son calendrier. Merci de les accueillir chaleureusement.
L'A.S.P est également à la recherche de nouveaux bénévoles ou de personnes disposant d'un peu de temps afin de les aider, les accompagner et pourquoi pas développer de nouvelles idées. Le club recherche également de nouveaux sponsors (pensez à la déduction fiscale).
L'A.S.P tient à remercier les membres de l'ancien bureau pour leur grand dévouement envers le club ainsi que le conseil municipal pour son aide précieuse.

CLUB INFORMATIQUE 2014-2015

20 machines vous attendent au Foyer Rural de Pujols sur Ciron pour faire vos armes sur les nouveaux systèmes et les nouveaux logiciels.
Vous y découvrirez : Linux / Windows XP / Windows 7 et 8 et Android.
Pour les logiciels, vous manipulerez les textes, les dessins, les tableurs, les vidéos, les messageries avec OpenOffice et LibreOffice, GIMP et Scribus, Audacity et bien d'autres.
Vous aiderez les élèves des écoles de Bommes et de Pujols en testant des programmes écrits pour eux ou en alimentant une grande base de données d'images totalement libres de droits et adaptées à leur âge.
Les cours se déroulent toujours le mardi de 18 H 30 à 20 H 30.
Il est aussi possible de pousser la porte du club à d'autres horaires sur rendez-vous pour des dépannages, des installations ou des formations très ciblées. Attention nous ne sommes pas une société de service mais une association et nos interventions doivent rester dans ce cadre-là.
Le club aide également les enseignants des deux écoles en assurant la maintenance du matériel et en fournissant pendant deux matinées des intervenants agréés par l'inspection académique pour encadrer l'utilisation de l'informatique à l'école.
L'informatique évolue très vite. Rien n'est mieux qu'un club pour se familiariser aux nouveautés avant même d'acheter un nouvel outil.
On peut rentrer au club en cours d'année, il n'est pas nécessaire d'avoir assisté au premier cours pour comprendre le suivant.
Si vous êtes l'heureux propriétaire d'un ordinateur portable, il sera le bienvenu au club.

CLUB LOISIRS DETENTE ET AMITIE

Ce mois de mars 2015, L'Oeil du Ciron, notre ciné-club pujolais, soufflera ses cinq bougies. Le bébé a bien grandi, il est aujourd'hui habillé d'un écran géant (heureusement qu'il a atteint l'âge adulte : on ne pourra pas faire plus grand !), il a fait ses expériences de Budos à Sauternes, de Podensac à Barsac pour des projections en extérieur, il a projeté des dizaines de films de toutes époques et de tous pays pour toute la famille ; il est bien élevé et très accueillant !

Une nouvelle saison commence donc pour nos projections au foyer rural de Pujols. Un vendredi par mois (à peu près), un film sur grand écran précédé d'une petite présentation, suivi d'un verre de l'amitié, l'occasion de découvrir ou de revoir un beau moment de cinéma.

Cette saison, nous avons choisi un fil rouge pour relier chacun des films : l'enfance.
On peut déjà noter les dates de projection pour cette saison : les vendredis 14 novembre, 19 décembre, 30 janvier, 6 mars et 10 avril. Chaque projection a lieu au Foyer Rural de Pujols sur Ciron à 20H30.
Par ailleurs, à l'occasion des journées portes ouvertes de la Maison des Graves à Podensac, nous faisons deux projections du film des Monty Python « Sacré Graal », le vendredi 17 octobre vers 21H et le dimanche 19 octobre vers 17H. Dégustation et humour loufoque au programme!
Bienvenue donc, dans notre cinéma de poche ! Nous serons très heureux de partager ces beaux moments avec vous.
Pour nous contacter, obtenir des informations ou simplement laisser votre adresse afin que nous vous tenions informés régulièrement de notre programmation : oeilduciron@laposte.net ou par téléphone au 05.56.76.61.98.
Retrouvez-nous aussi sur le site internet de la mairie de Pujols sur Ciron.
Bonne année ciné !
L'Oeil du Ciron

COMITE DE JUMELAGES ET D'ANIMATIONS

Depuis de nombreuses années, notre association a pour vocation de proposer des **activités variées,** alliant loisirs, culture, artistique, nature, détente…, **ouvertes à tous, pour tous les niveaux :** anglais, espagnol, peinture, gymnastique, marche, création de bouquets, scrabble, travaux d'aiguilles.

Elle organise aussi diverses manifestations contribuant à l'animation de notre petit village.

Très prochainement, aura lieu un loto (1er novembre). Sont également au programme de cette saison : un tournoi de scrabble, une séance d'information sur la cohabitation des insectes et plantes de nos jardins, l'expo-vente Jardin sur Ciron, quatre conférences du Ciron, le rallye pédestre et repas de l'Ascension, le vide-greniers…

En projet, une visite du site de l'airbus A380 à Toulouse ainsi que d'autres voyages.

La sortie au Col d'Ibardin du 12 octobre a été un grand succès, le car était complet bien avant la date du départ.

Renseignements : La Présidente - Odile Fargeot-Poissant tel 07 86 95 15 48

Nouvelle section de l'association :

« **Vie mellifère** » est intégré au sein des actions du comité de jumelage et animations.

Son rôle, qui jusqu'ici, informait sur la dangerosité des frelons, s'étend à la préservation de la vie des abeilles et à l'importance de la pollinisation.

Entre autres, nous pouvons éradiquer les nids d'insectes dangereux situés à proximité des habitations, sauf grandes hauteurs ou accès difficiles, vous renseigner sur les conditions pour bénéficier de ce service.

Le 25 février 2015, une soirée d'information, sur les insectes et fleurs de vos jardins, sera proposée.

Les détails d'organisation et contenus vous seront communiqués.

Pour renseignements : tel 05 56 76 65 27 JP Chaudières.

ARTS ET DECOUVERTES

Créer une association… Mais pourquoi donc ?

La vie associative est un monde où se mêlent don de soi, générosité, esprit d'équipe. C'est aussi la recherche toute simple d'être bien au milieu des autres. C'est dans cet esprit que nous voulons construire : « ARTS ET DECOUVERTES »

Nous proposons des animations, des manifestations, complémentaires entre elles et accessibles à tous. Nous nous sommes fixés un objectif ambitieux : tout mettre en œuvre pour sortir les personnes de leur isolement. Nous tenons à ce que ces rencontres soient agréables pour tous.

Nous souhaitons intéresser toutes les générations. Vous trouverez, par exemple, des personnes âgées racontant leur propre jeunesse à des jeunes avec qui elles partageront aussi la joie d'admirer des étoiles, des constellations.

Nous apprendrons à écouter de la musique classique et apprécierons aussi des compositions plus proches de nous. L'art n'a pas d'âge ! Nous trouverons notre bonheur à admirer des peintures anciennes aussi bien que contemporaines.

Nous pourrons retrouver et goûter quelques saveurs d'antan au cours d'une « balade des gens heureux » tandis que la « ballade des mots » captivera quelques-uns d'entre nous.

Les contes, enfin, ne pourront que satisfaire et faire rêver petits et grands « l'espace d'un instant ».

Alors, nous pourrons nous fondre dans une réelle entente et une belle amitié en partageant la joie et le plaisir d'être bien ensemble.

Président, Pierre CHALIGNE 05 56 76 63 27 Vice-présidente, Sonia SOURILLAN 06 82 01 39 09
Mail : pierrechaligne@aol.com

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS

Suite à l'assemblée générale du 31 juillet 2014, voici le nouveau bureau :

Présidente : Mme Melin Marie-France	Membres :
Vice-Président : M. Garcia Paco	M. Pellizotti Alain
Secrétaire : M. Désert Lionel	M. Gargaud Patrick
Trésorier : M. Geslin Ladoux Laurent	M. Duprat Eric

Lâchers de 50 faisans : les samedis 22 novembre 2014 et 27 février 2015 à 17h30.

Battues aux chevreuils à partir du 22 novembre : prendre contact avec Alain Pellizotti ou Désert Lionel.

Bonne saison à tous.

COMITE DES FETES

Compte-rendu de la Fête de la St Pey du 1er au 4 août 2014.

Vendredi 1er août, la fête de la St Pey débutait. Les manèges et stands étaient en place et accueillaient leurs premiers visiteurs. Comme chaque année, quotidiennement, les manèges et stands ont ravi les enfants et même les plus grands.

Le samedi 2 août, le ball-trap a connu un franc succès. La paëlla, préparée par Marie-Jo a été très appréciée par une centaine de participants. Roger a animé le karaoké toute la soirée.

Le dimanche 3 août, dès 6h, les bénévoles étaient à pied d'œuvre pour accueillir les exposants du vide-greniers. Malgré deux petites averses, le beau temps était au rendez-vous. Les nombreux exposants et visiteurs ont pu déguster avec plaisir les plateaux-repas.

Le lundi 4 août, à midi, les Pujolais étaient venus partager le traditionnel verre de l'amitié. L'après-midi, 36 doublettes s'étaient inscrites au concours communal de pétanque.

Dès 20h, les bandas « Les trouble fêtes » ont animé la soirée. 450 gourmets attendaient impatiemment l'escargolade ou le jambon à la broche. Une tombola, organisée pendant le repas, a permis à Mme Mireille Barde de Villenave d'Ornon de gagner le traditionnel jambon. A 23h, un magnifique feu d'artifice a illuminé le site et JMP sonorisation a fait danser l'assemblée jusqu'à 2h du matin.

Mardi 5 août, la fête est finie. Dès 9h, les bénévoles sont au rendez-vous pour nettoyer, démonter et ranger.

Merci à l'investissement des bénévoles qui a permis que notre fête soit à nouveau une belle réussite.

Tous les membres du Comité des fêtes remercient très chaleureusement Mme Florence CAVERO, M. Claude PASDOIS et M. Didier POISSANT pour le prêt de leur terrain transformé en parking ou en espace de tir du feu d'artifice.

Le bureau du Comité des fêtes tient à remercier la Mairie pour son soutien et tous les généreux donateurs de la collecte.

Merci à tous pour votre présence chaleureuse et à l'an prochain pour une nouvelle fête de la St Pey.

CCAS

- **Repas des aînés**

Le **13 décembre 2014** aura lieu le repas des aînés, organisé comme chaque année par le CCAS.

- **Conditions de participation aux repas des aînés**

L'âge des participants au repas des aînés, passera en fin d'année 2014 de 65 à 67 ans, sauf pour ceux qui sont déjà venus en 2013. Cette décision a résulté d'un vote à l'unanimité.

- **Conditions d'attribution des colis de fin d'année**

L'âge des bénéficiaires des colis de Noël (pour ceux qui ne participent pas au repas des seniors), passera en fin d'année 2014 de 65 à 75 ans. Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

- **Présence Verte, télésurveillance pour les personnes âgées ou handicapées**

Le CCAS prenait à sa charge l'installation du matériel et l'abonnement mensuel.
Les membres du CCAS ont décidé, à l'unanimité, d'instaurer une participation à l'abonnement mensuel. Celle-ci a été établie en fonction du barème des ressources du foyer. Cette décision ne s'applique qu'aux nouveaux abonnés (les 11 actuels gardant le bénéfice de la gratuité).

- **Décision sur la poursuite d'offre d'un livret aux nouveau-nés**

Compte tenu du peu d'enfants ayant bénéficié d'un livret (de 2009 à 2013, 7 enfants sur 45), les membres du CCAS ont décidé à l'unanimité d'abandonner cette opération.

LE CARNET

Nous ont rejoints

DOYHENARD Eyande
né le 17 février 2014, route de la Vierge

PAINEAU Chanel
née le 15 juillet 2014, route de Saint-Robert

DAVID--GESTAS Soledad
née le 20 août 2014, route de Saint-Robert

LAGARDÈRE Maël
né le 21 août 2014, route de Landiras

Nous ont quittés

NUC veuve GOURIOU Nicole
le 30 juin 2014, Colas

NENERT Stéphane
le 1er juillet 2014, route de Saint-Robert

RABAUD Solange
le 6 juillet 2014, route de Budos

BASTèRES Didier
le 25 septembre 2014, route de Saint-Robert

Se sont unis

DOUABIN René et ANTOINE Hélène
le 14 juin 2014, route de Budos

LARTONI Roger et BAUER Patricia
le 28 juin 2014, route de Preignac

SCHMITT Jean et BAYSSE Corinne
le 5 juillet 2014, Colas

PIELET Nicolas et THIBAUT Virginie
le 12 juillet 2014, Colas

DIETZ Cyrille et PEISSEL Sylvie
le 26 juillet 2014, route des Carrières

LEBRETON Guillaume et METCALFE Anne-Pauline
le 6 septembre 2014, route de Landiras

Le 20 septembre dernier, la traditionnelle MAÏADE s'est tenue à PUJOLS SUR CIRON. Plutôt qu'un pin coupé, le conseil municipal a décidé de planter un magnifique Mûrier Platane dans la cour de l'école.
Suite à cette cérémonie, les élus ont personnellement offert un apéritif dînatoire, aux Pujolais présents, dans une ambiance conviviale.